



L'AMI DE REZE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

Novembre 93

participation : 10 Frs

17

EDITORIAL

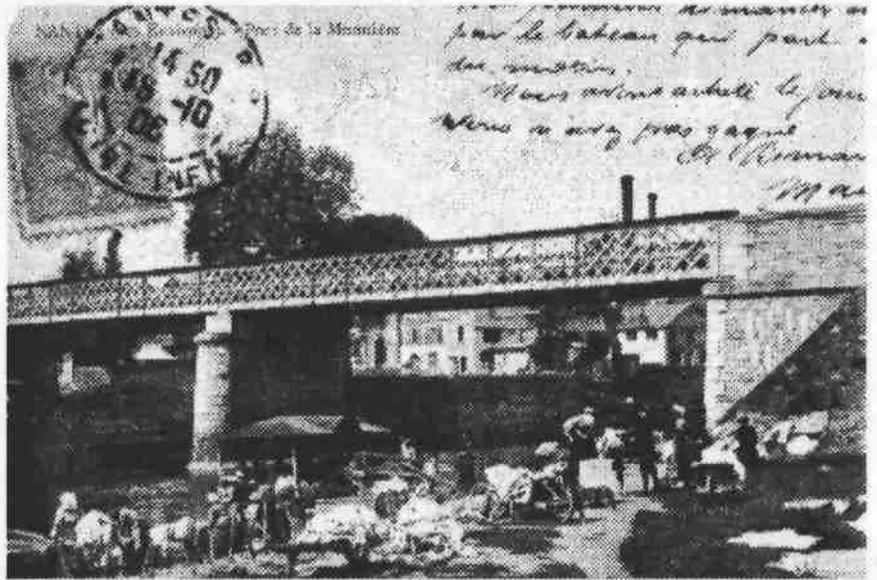
REZE est sans doute une ville trop grande pour que l'on puisse avoir l'œil sur tout ce qui ce bouge et, c'est bien connu ça bouge à REZE - tellement même que ce qui se passe au nord peut échapper à celui qui habite au sud et réciproquement. Demeurant au sud, je ne vais au nord que rarement, la ligne de tramway constituant une sorte de frontière que je ne qualifierais pas de naturelle, mais une frontière quand même, vers laquelle convergent sudistes et nordistes se rendant à Nantes pour leurs occupations quotidiennes - et j'en suis.

Ayant passé cette frontière un jour pour gagner le grand nord, c'est à dire Trentemoult, j'eus ainsi, en passant à Mauperthuis, assis dans mon bus 31, l'impression subite d'un manque. Je me retournai interdit, et alors je vis le manque. Lors de mon précédent passage à Mauperthuis, il y avait là, à l'angle de l'Ouche Noire, un oratoire en l'honneur de la Vierge, humble monument d'une foi humble, marque de la ruralité ancienne du lieu. Il faisait non seulement partie du paysage, mais il maintenait à Mauperthuis son aspect campagnard malgré le Corbusier voisin. D'un seul coup, tout ceci s'était évanoui. Les habitants du lieu pouvaient enfin comprendre qu'ils habitaient en ville. Ce modeste monument n'aurait certes jamais été inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques, mais il était de bonne facture sans ostentation, et on l'avait démolì, sans doute pour permettre à un client du café voisin de garer sa bagnole. A ce voyage aller, je n'avais pas tout vu. La seconde surprise vint au retour. Sans doute pour ne pas se faire taxer d'iconoclastes, les gens de la Ville, grands démolisseurs, ou grands bâtisseurs, avaient recréé un nouvel oratoire...et quel oratoire ? C'est un peu comme les superbes buffets campagnards que l'on remplace par des éléments en formica dans les fermes de Basse - Bretagne.

Un tel fait, ou plutôt méfait, doit nous tenir en éveil. Ce qui se passe autour de Saint Lupien en relation avec l'ouverture d'une nouvelle ligne de ponts n'est pas sans inquiéter...Rien n'est jamais acquis, et si nous ne voulons pas voir la chapelle et le site au milieu d'un échangeur, il va falloir nous mobiliser, car certaines personnes voudraient bien voir la route déviée vers ce site sous prétexte qu'il n'est pas habité.

Alors, Amis de REZE, soyons vigilants, sans quoi il en sera fait de nos espoirs de voir ce site enfin sauvé.

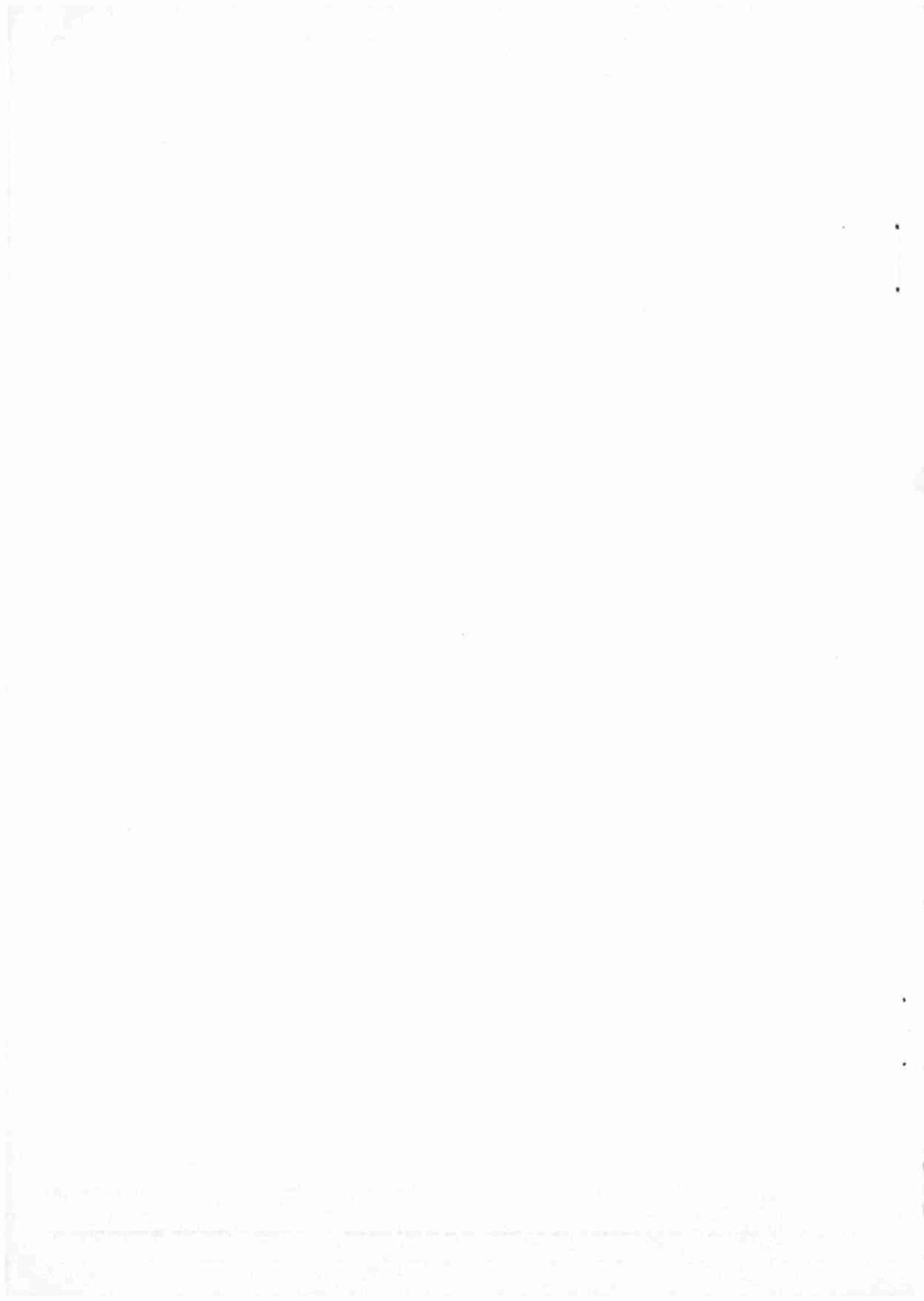
Michel KERVAREC



Le pont de la Morinière reconstruit en 1889

SOMMAIRE

Histoire des noms de rues de Rezé A. PERDRIAL	P 2
Les régates E. GOMIN	P 6
A propos d'E. de Monti H. PROUST	P 8
Mémoires de Pierre Babonneau D. PENEAU	P 12
Histoire des Municipalités de Rezé (VI) Y. VINCE	P 14
Le château médiéval de Rezé M. KERVAREC	P 19
Compte rendu de la foire	P 21
Informations L. BIRON	P 21



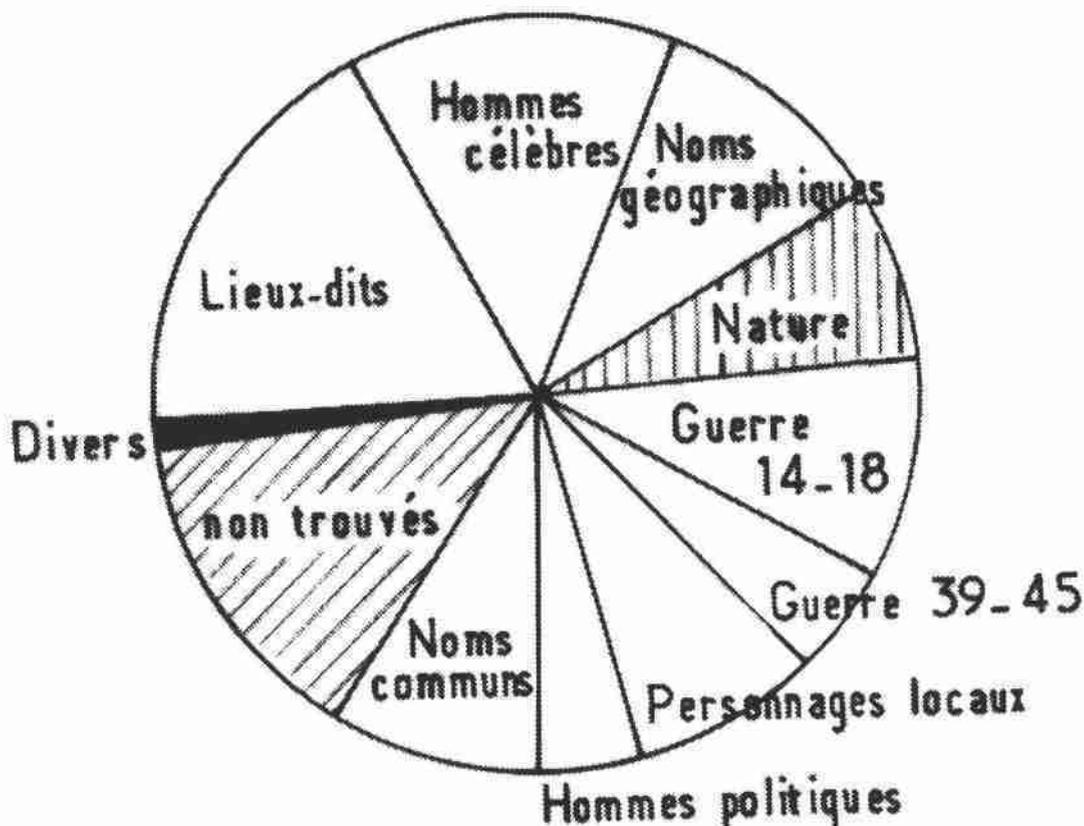
Histoire des noms de rues de REZE

La classe de seconde 10 du lycée Jean Perrin a travaillé sur les rues de REZE, tout au long de l'année scolaire 92.93. Le but, connaître les noms des rues. Pourquoi une telle dénomination ? A l'issue du travail, les définitions des rues ont été imprimées dans un recueil : le dictionnaire des rues de REZE.

Après une année travail sur les 591 dénombrées à REZE, 57 restent dans l'ombre (1), si on excepte les noms des lieux-dits dont l'explication relève de l'histoire ancienne, de la toponymie...

1) la liste est publiée à la fin de cet article

2) la différence est due aux mêmes noms donnés à des rues, places impasses



Classement des rues au 1er Juin 1993 :

Nb de voies :	591
Nb de noms :	537
Lieux-dits :	98
Hommes célèbres :	73 (Arts, lettres, savants...)
Noms géographiques :	55 (Départements, France, Europe...)
Nature :	43 (Plantes, arbres, animaux...)
Guerre 14.18	51
Guerre 39.45 :	29
Personnages locaux :	44
Hommes politiques :	17 (nationaux ou internationaux)
Faits historiques :	16 (événements ou histoire ancienne)
Divers :	5 (astronomie,
Noms communs :	49 objets, noms abstraits)
Noms trouvés :	57

ANALYSE GLOBALE

Sur l'ensemble des dénominations nous sommes frappés par :

1 -) Le poids important des noms de lieux : Ceci est dû à l'origine rurale de REZE, constituée de nombreux hameaux. Sa superficie (13,7 Km²) en fait une commune assez étendue et avec le développement de l'habitat urbain, les parcelles cadastrales ont donné le nom à des rues et à des places. Ceci atteste le passé très rural de la commune. Quelques belles demeures, seigneuriales ou non, sont devenues des lieux-dit: Maillardière, Robinière, Morinière.

Jusqu'aux années 1950, la commune était encore bien rurale et de nombreux bourgs formaient les premiers noyaux d'habitation au sud et à l'ouest de la commune. Seules les "îles" (Trentemoult, Basse-Ile, et Haute-Ile) ont peu de noms de lieux-dits, preuves d'un habitat important depuis longtemps, qui était antérieur à la volonté de dénommer les rues (souvent systématiquement au cours du XIX^{ème}, avec le développement du chemin de fer, des

quartiers des gares et du courrier, soit entre 1830 et 1870.

2)- LA FORTE PRESENCE DES SOLDATS MORTS A LA GUERRE 14-18

Cela n'est pas nouveau pour les communes, mais ici la volonté de marquer le souvenir de la Grande Guerre a coïncidé avec le développement urbain des banlieues. C'est la fin du 1er exode rural et l'intégration dans une ville industrielle de familles qui ont été, en plus, marquées par la guerre 14/18. 51 noms de rues soit 9,3% des dénominations, cela marque beaucoup une ville. Ces rues sont surtout concentrées dans les quartiers anciens de Rezé.

Quartier : de Haute-ile :	6 cas
: de Trentemoult :	12 cas
: de la Mairie :	9 cas
: de Pont Rousseau/St Paul :	11 cas

Certaines de ces rues, ne comportent pas encore le prénom d'autres sont portés en l'honneur de deux frères morts "au champ d'honneur".

Dans "les îles", on a souvent débaptisé des rues pour les donner à des soldats.

A noter, que se glissent parfois des erreurs dans l'orthographe des noms ou des prénoms.

3)- LA PRESENCE DE RESISTANTS MORTS A LA DERNIERE GUERRE

C'est ici normal que le choix des conseillers d'après guerre aient porté, sur des résistants rezéens morts souvent, en déportation ou fusillés.

On trouve ici 29 cas auxquels on pourrait rajouter les hommes célèbres de la Résistance Nationale.

A noter qu'une rue a été donnée à un soldat mort à la guerre d'Indochine. C'est le seul cas d'un soldat mort en dehors des deux grands conflits.

4)- LE FAIBLE POIDS DE L'HISTOIRE NATIONALE ou mondiale dans la dénomination des rues : 33 cas (dont 16 pour des événements seulement).

5)- Enfin, surtout le nombre important de CAS NON TROUVES prouvant combien dans les parties habitées avant 1914, les noms des rues allaient de soi et étaient déjà attribués. Ces cas se situent dans les secteurs "des îles".

ANALYSE DETAILLEE

1)- HOMMES CELEBRES- HOMMES POLITIQUES - PERSONNAGES LOCAUX - EVENEMENTS HISTORIQUES : 150 cas

On peut vraiment parler d'hommes célèbres puisqu'il y a en tout et pour tout 5 femmes célèbres. Ecrasante majorité. Les femmes célèbres sont-elles donc si rares ? En tout cas les voici :

- Maryse BASTIE
- COLETTE
- Marie CURIE
- Louise MICHEL
- Caroline SEVERINE

Vous noterez que sur ces cinq femmes, deux sont bien mal connues.

-Hommes célèbres : 73 cas se répartissent ainsi:

- Littérature : 25 (1)
- Sciences : 19
- Musique : 9
- Cinéma : 6
- Arts graphiques : 6
- Divers : 4

Neuf noms seulement remontent avant la Révolution. Le plus ancien est Joachim du Bellay. L'immense majorité sont des hommes du XIX^{ème} et du tout début du XX^{ème} (avant la guerre 1914-1918).

Tous les écrivains, peintres, aviateurs, sont de nationalité française. Le domaine scientifique est international puisque l'on compte 9 étrangers.

Ainsi une double exclusion: les périodes de l'histoire médiévale et moderne et les étrangers. Pas de rue ou de place pour Molière, Racine, Boileau, Lulli, de la Tour, Watteau etc...Même Voltaire, Rousseau sont absents.

Aucun écrivain et artiste graphique étranger. Dommage pour Gœthe, Brecht, Freud, Steinbeck, Hemingway, Shakespeare, Garcia Lorca. Même Picasso n'a pas sa rue, sa place, son square !

A noter au contraire que cinéma et musique font la part belle à l'internationalité (3 sur 15).

Six rues portent le nom de personnalités du cinéma :

C'est là un point original, car rares sont les villes, qui, si tôt, ont considéré les artistes de cinéma comme des personnalités.

Des domaines oubliés : le domaine maritime, alors que Rezé est au bord d'un fleuve navigable (un seul marin : Surcouf), un sculpteur (Monnot), un architecte (le

Corbusier), rien sur le théâtre (hormis Hugo, Sartre), la danse. Le secteur de l'aviation est bien faible avec 4 noms, ainsi que celui de la peinture avec aussi 4 noms. Le poids important des scientifiques provient de la reconnaissance d'une cité industrielle aux bienfaits de la médecine (Pasteur, Curie, Fleming), de la science.

On a attribué au nouveau quartier de la zone d'activité de la Malnoue des noms de scientifiques.

(1 - A noter qu'André BRETON a été oublié dans le dictionnaire des rues Il est vraiment inclassable celui-là !)

2)- HOMMES POLITIQUES ET EVENEMENTS HISTORIQUES

Hommes politiques : 16

Militaires célèbres : 7

Evénements : 16

Quelques étrangers, les "Européens" que l'on a honoré de rues dernièrement (de Gasperi, Spaak, Adenauer) et M. Luther King, le seul Américain de toutes nos rues.

Les plus anciens remontent à l'époque révolutionnaire : Hoche, Kléber. Aucun nom de l'histoire médiévale et de l'histoire moderne : ni Sully ou Henry IV, ni Richelieu, ni un ministre de Louis XIV. La trilogie révolutionnaire (Marat, Danton, Robespierre) est même absente. Même les leaders de la IIème République sont absents: pas de Ledru-Rollin, de F. Arago, de V. Schoelcher, de L. Blanc, de Blanqui!

Les 1ers noms apparaissent vers 1870. La Commune et la montée du socialisme et du syndicalisme sont les 1ers sujets qui auront une rue .

Mais on est étonné du faible nombre d'hommes politiques, même récents. Un seul président de la République de la IIIème République ! (F. Faure). Même si l'ancrage à gauche de la commune est évident, au fil des noms, on remarque l'absence de communistes (hormis les résistants), de socialistes marquants (V. Auriol, n'a même pas une rue). Seuls L. Blum et R. Salengro représentent le Front Populaire. Des absents et quels absents ! : Jules Ferry, Léon Gambetta, L. Lagrange, J. Zay. Pierre Mendès France, Briand sont les deux seuls politiques depuis 1920 (si on excepte les militaires comme de Gaulle). Il est bien net que le conseil municipal n'ait jamais trop voulu placer les "siens" préférant les anonymes et martyrs des guerres aux grands noms de l'Histoire.

Cette faiblesse est compensée par de nombreuses rues ou places décernées à des événements. Depuis la Déclaration des Droits de l'Homme jusqu'au Traité de Rome.

Aucun homme célèbre anglais (Churchill ?), ni Russe ni Américain (Roosevelt, Kennedy ?). Aucun représentant

des continents du Tiers-Monde.

Personnages locaux : au nombre de 43.

Hormis, quelques Rezéens qui se sont illustrés en dehors de l'agglomération nantaise (H. Elder, B. Peret, S. Foucault, L. Sécher) ou de Nantais, proche de Rezé (C. Brunellière, C. Riom), la plupart des nominés sont des maires, adjoints ou membres du conseil municipal.

A noter qu'aucune Rezéenne ne figure dans cette liste. Le naufrage du "Saint-Philibert" du 14 juin 1931 est honoré par la tragique disparition d'un instituteur : F. Tableau. Il est évident que les nombreux noms non trouvés peuvent sûrement rejoindre cette liste.

2) Noms géographiques, noms de nature et noms communs.

Noms géographiques :

Noms communs de Loire Atlantique : 16

Anciennes provinces 10

Massifs montagneux 9

Lacs et rivières locaux 9

Divers (jumelage - villes) 8

Plages 2

Départements :

Etranger : Californie

Très hexagonal, car en dehors du thème récent de l'Europe, seule la Californie à une rue. Evoquant les voyages, les régions lointaines, ce genre de dénomination marque les liens d'une ville avec l'espace géographique proche et lointain.

A vrai dire : Rezé est plus marqué par l'espace briéron et celui du lac de Grand-Lieu.

Les rivières locales sont toutes mentionnées, la Laïta est la seule assez éloignée.

Seules 10 provinces françaises sur les 27 que la France a compté. Des oublis de taille comme: POITOU, AUNIS, SAINTONGE, BOURGOGNE, CHAMPAGNE.

Rezé a bien honoré nos massifs montagneux et n'en a pas oublié.

- Noms de la nature (43 noms).

Depuis longtemps une habitude s'est prise dans les villes de donner des noms de fleurs, d'arbres à des rues rappelant par cela les origines rurales des communes.

On pourrait faire avec les rues de Rezé un bouquet champêtre d'iris, d'églantines, de marguerites, d'œillets, de primevères et de violettes où il n'y aurait pas de roses ni d'hortensias...

A noter les 3 animaux : les bergeronnettes, les rainettes et le pélican, seuls représentants du règne animal.

- Noms communs (49 noms) et noms "astronomiques" (5 noms).

Une famille assez large allant de noms d'objets :

Amphores à Volière en passant Filets. On trouve aussi des noms comme :Espoir, Avenir...A noter le Chemin Bleu, couleur des eaux de lessive...

CONCLUSION:

Une ville se bâtit au hasard des afflux de population. Tout au long des années, il faut dénommer des rues, la chose n'est pas facile.

Hormis les noms qui s'imposent par leur présence évidente lieux-dits, personnages locaux, le reste dépend de l'actualité, des thèmes donnés à des quartiers.

Cette réflexion ne cherche pas à constater des carences ou à proposer des noms oubliés, mais à voir comment se répartissent les noms des rues dans une commune relativement jeune.

Les élèves de la classe de seconde se sont heurtés à de nombreuses difficultés ou anomalies.

- orthographe des noms ou prénoms

- absence de prénoms

- homonymie ou faux-amis :

et de nombreux noms introuvables.

Un travail similaire fait dans un quartier nord de Brest : Lambezellec, ancienne commune rattachée aujourd'hui à Brest est publié dans HISTORIENS ET GEOGRAPHES N° 336 indique ce résultat.

<u>BREST</u>	<u>REZE</u>
46 % hommes célèbres	19%
32 % personnalités locales	8 %
15 % seconde guerre mondiale	5 %
13 % Toponymie(en breton à Brest)	18%

On peut en déduire, bien que cela ne soit qu'un quartier de Brest, que Rezé dans ses choix n'a pas trop abusé de l'utilisation des hommes célèbres et personnalités locales préférant faire la part belle à l'histoire des lieux-dits.

NOMS NON TROUVES : 57

ABEL (Trentemoult)
 AGAISSE (Trentemoult)
 ALLAIN (Trentemoult)
 ALLAIRE (Haute-Ile)
 ALLIN (Trentemoult)
 L'AVENEAU (La Houssais)
 BARBAN (Trentemoult)
 BLANCHET (La Carrée)
 BLONDIN (L'Aufrère)
 BOJU (Trentemoult)
 BONNET (Ragon)
 BRUNNEAU (Trentemoult)
 des CARTERONS (La Blordiere)
 CHARRON (Les 3 Moulins)
 CHAUVELON (JB) (Trentemoult)
 CHOEMET (Trentemoult)
 CLOATRE (Trentemoult)
 CLOUARD (Trentemoult)
 CODET (Trentemoult)
 COUTEAUX (Chêne Gala)
 DOUILLARD Gabriel (Trentemoult)
 ERTAUD (Trentemoult)
 FELIX (Trentemoult)
 GADRIGNOLLE (Haute-Ile)
 LA GUZOIRE (La Blordière)
 HAUTBERT (Trentemoult)
 HEURTIN (Trentemoult)
 LAMBERT (La Carrée)
 LEBERT Ferdinand (Trentemoult)
 LEBRETON (Trentemoult)

LEMERLE Alexandre (North House)
 LESCHAUD (Basse Ile)
 de L'HOUMAILLE (Z.I Cheviré)
 MAJOR (Trentemoult)
 MARCHAIS François (Mairie)
 des HARGUYONES (Basse-Ile)
 MAZUREAU (Basse-Lande)
 MONFI (Pt Rousseau)
 OLIVE (Trentemoult)
 PASCAL (Trentemoult)
 PEILLAC (Trentemoult)
 PELOUETS (La Blordière)
 PELTIER François (Pont-Rousseau)
 PELTIER (Trentemoult)
 PIGUET (Basse-Ile)
 du PINIER (Basse Lande)
 du POCALAIS (Château)
 POUPONNE (Basse-Ile)
 des POYAUX (Ragon)
 des REDELLIERES (Basse Lande)
 des RETAS (La Malnoue)
 RIO (Trentemoult)
 SEPTREE (la) (La Blordière)
 SORIN Pierre (Haute-Ile)
 des TILLAS (Chêne Gala)
 VALLIN (Trentemoult)
 VIAU (Trentemoult)

F. PERDRIAL
 Professeur Lycée J.Perrin

Souvenir des Régates

Comment peut-on être né à Trentemoult, aimer le fleuve et, n'avoir en fait, à part une ou deux virées en canot (prononcer canotte) ; connu comme



moyen de transport, uniquement, d'abord les roquios à vapeur et ensuite les vedettes; ceci avant la mise en service des bus.

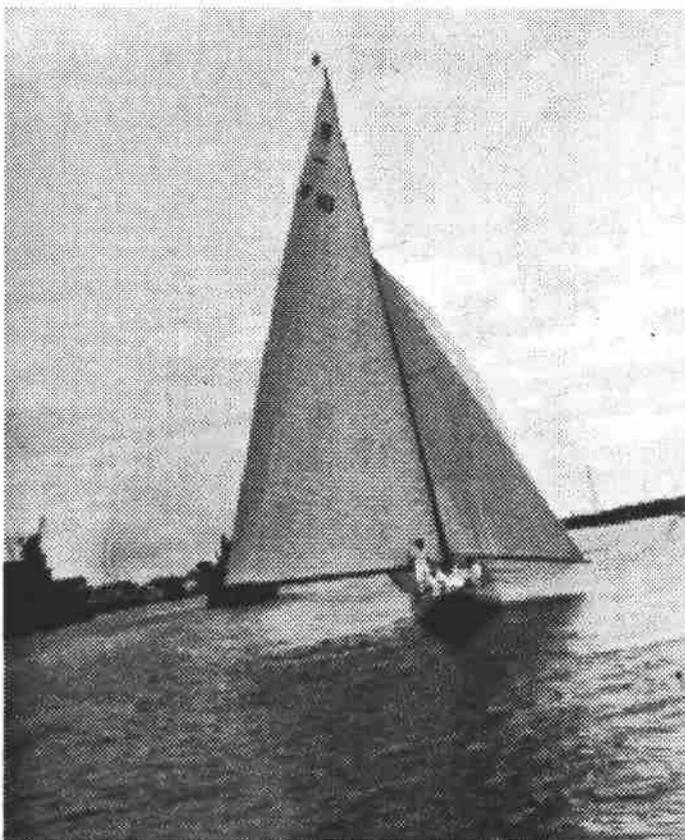
Oh bien sûr, dans son enfance, cet ignorant des choses maritimes, avec ses copains du même âge, a barboté dans l'eau, sautant d'un bateau dans l'autre, lorsqu'ils étaient au sec, sur la petite plage de sable d'or, devant le quai entre les deux cales, vers la place des filets. Mais dans ses souvenirs, il y a les régates qui, chaque année étaient organisées par le syndicat d'initiative de Trentemoult, toujours un dimanche de juin, choisi suivant les marées. En ces années 50, elles obtiennent un gros succès, la veille la tribune a été montée et dès le matin les responsables sont sur la brèche.

Les participants sont nombreux et en plus des gens du pays, dont de crainte d'oublier des noms aucun ne sera cité, il y a les Nantais avec le S.N.O et le C.M.N. certains viennent de loin, même d'Arcachon et de la Rochelle. C'est le jour J des régates, les vedettes amènent de Nantes et Chantenay la foule des grandes assemblées et en y ajoutant les nombreux Rezéens et Trentemousins, fidèles de ce

spectacle le quai est noir de monde.

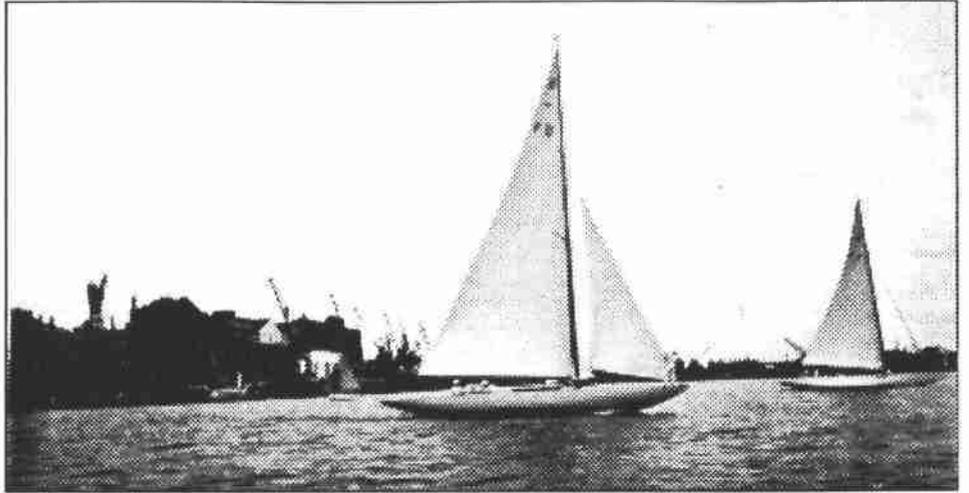
Les spécialistes restés à terre sont le petit nombre, compte-tenu de ceux embarqués, ils sont là parents ou amis des régatiers ; les autres, le plus grand nombre, se contentent de regarder le va-et-vient des embarcations en essayant de s'y retrouver dans ce mélange de voiles de toutes couleurs et grandeurs.

On voit, très spectaculaires, les 5,05 volant littéralement sur le fleuve, les équipages hors du bateau, couchés presque, rasant le flot pour maintenir l'équilibre avec le vent et traversant la Loire en moins d'une minute ; plus sages mais toujours rapides, les 6m 50 envoient leur spi flamboyant de couleur, dans une marche au vent arrière, tandis



que passent plus lentement et majestueux parfois les pontés, Belugas, Licornes et Muscadets etc... se mêlent à eux les unités les plus petites, réservées souvent aux futurs grands sportifs de la voile, barrées par des jeunes et parfois des enfants : canetons, mousses et vauriens.

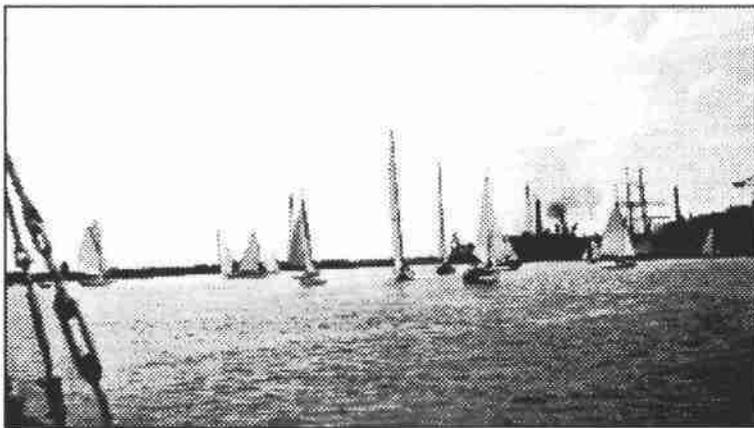
Quel magnifique ballet quand le vent et le soleil sont de la partie, mais aussi, hélas, quel problème pour passer (doubler) à tribord ou babord les bouées marquant le parcours, quand le vent se change en doux zéphyr, obligeant les plus gros à faire du sur place, voire parfois même à reculer au lieu de remonter le courant comme prévu. En dehors des grandes séries qui mettent en course plusieurs unités donc faciles à classer lors de l'arrivée des diverses manches, il y a le problème des gros, ayant chacun une jauge différente et qui partent ensemble, aussi à la tribune sont assis deux ou trois juges bénévoles qui calculent partant d'un barème le coefficient propre à



l'animation du quai. Les haut-parleurs rappellent que c'est la fête et que l'on s'amuse à Trentemoult ; bons princes les régatiers lui pardonnent ses erreurs. Car le quai est tout aussi animé que le fleuve. A la terrasse des cafés qui font le plein, on déguste muscadet et gros plant en mangeant des galettes ou des sandwiches ; dans cette foule qui déambule, les garçons sont souvent plus attirés par les filles que par la Loire pourtant si belle, qui, heureuse des voiles qu'elle porte, miroite maintenant au soleil couchant.

Dans une ambiance de chansons les régates se terminent. Bientôt au café-terrasse, aujourd'hui "La Civelle" ce sera la distribution des récompenses : médailles, coupes, challenges et mémoriaux, suivie du rituel vin d'honneur ponctué de chansons de marins. Le temps s'est écoulé, d'autres ont pris le relais et ont le mérite de vouloir redonner vie au fleuve tranquille, si triste d'être pollué, avec à l'horizon ce port de Nantes qui semble désespérément vide de ses cargos à l'amarre et du pont transbordeur démonté.

Le tournage de la Reine Blanche ne sera pas qu'un sursaut rappelant le passé. Trentemoult ce paisible village des bords de Loire a toujours son cachet particulier, et Dieu merci, il y a encore des bonnes volontés qui dans divers domaines œuvrent pour montrer qu'il fait bon y vivre.



chaque bateau, permettant le classement, c'est pourquoi le premier arrivé n'est pas nécessairement le vainqueur.

Au bord de l'eau, il y a ceux qui, cinq minutes avant chaque départ, descendent un à un les cinq ballons, un par minute, le dernier marquant un arrêt à mi-course pour les ultimes trente secondes, sans oublier le petit canon qui donne le signal du départ ; par temps de pluie, il risque de s'enrhumer, le canonnier doit être vigilant.

Il y a encore ce presque ignorant du vocabulaire maritime, speaker d'occasion, ses seuls atouts : son bagout et les chansons qu'il chante, que tous connaissent, sa mission est l'annonce des résultats et

E.GOMIN

Documents Mr. ROUAUD

A propos...

d'EDOUARD de MONTI

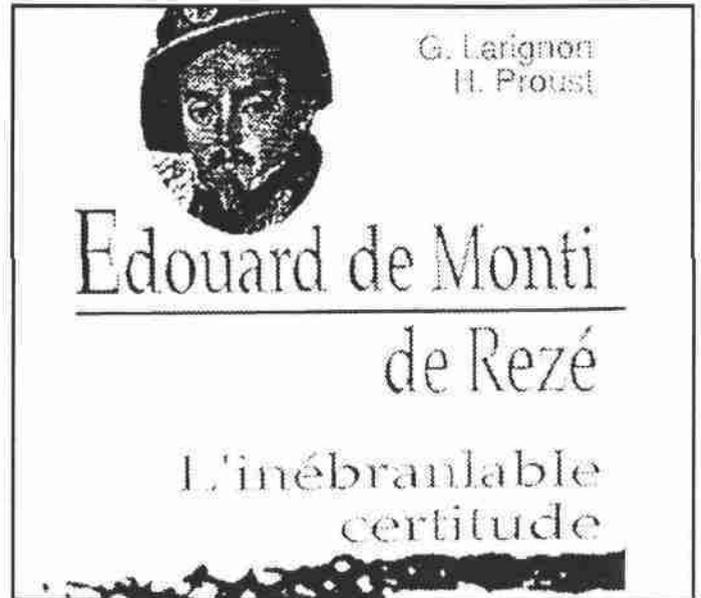
LES BOURGEOIS NANTAIS ET LA TERREUR (1)

La Terreur débute à Paris le 5 septembre 1793 par la création de l'armée révolutionnaire chargée des perquisitions et des arrestations, et par la réorganisation du Tribunal révolutionnaire, puis par le vote d'une série de lois destinées à renforcer celles déjà existantes. Le 17 sept., "loi des suspects", le 29 sept., "loi du maximum" (tous les objets de première nécessité, blé, viande, beurre, lait... sont tarifés), cette loi vient en complément de celle du 26 juillet contre les "accapareurs", on appelle "accapareurs" : ceux qui dérobent à la circulation des marchandises ou des objets de première nécessité. Les marchandises doivent être mises en vente "par petits lots et à tout venant" trois jours au plus tard après la publication de la loi." Le dénonciateur a droit "au tiers de la marchandise confisquée", on imagine les abus qui peuvent découler de cette loi. Le slogan "guerre aux riches" est lancé avec "l'emprunt forcé" d'un milliard, sorte d'impôt déguisé sur la fortune.

A Nantes, le Comité révolutionnaire ayant pour mission de dresser la liste des suspects et de les faire arrêter est formé de 13 membres avec à leur tête Goullin. Le 20 octobre arrive le représentant en mission Carrier avec ordre d'"écraser les fédéralistes,(2) exterminer les Vendéens". Le désir de sauver la République en danger explique la rigueur de ces mesures. Il semble bien qu'à Nantes, les jalousies et la cupidité aient joué un rôle aussi grand que le patriotisme !

Quels sont les riches Nantais visés par ces mesures ? Dans le procès verbal, signé par Goullin et Bachelier, il est noté: "Incarcération de tous les négociants riches et de tous les gens d'esprit que l'opinion publique désigne comme suspects". Paradoxalement ce sont les mêmes bourgeois ayant activement œuvré pour la Révolution qui vont se retrouver en prison.

Le mot "suspect" ayant un sens large, les prétextes d'arrestation seront parfois si minces en comparaison des services rendus, que le comité craignant les résistances du Tribunal révolutionnaire et parfois la sympathie des masses populaires, décide d'en choisir 132 et de les envoyer à PARIS pour y être jugés par un Fouquier-Tinville sans pitié. Citons parmi eux, ceux qui sont



apparentés à la famille d'Edouard de Monti ou qui ont eu des attaches avec REZE ou BOUGUENAI : Salomon de MONTI de FRIGUEL, ex-page de la Grande écurie du Roi. Lors de la prise d'Ancenis par les Vendéens, les insurgés l'avaient installé au comité royalistes crée en remplacement de la municipalité républicaine. Bien qu'ayant "bénéficié d'un verdict d'acquiescement comme ayant agi sous l'empire de la contrainte", il est arrêté le 14 septembre ainsi que son oncle Joseph de MONTI de BOGAT. Celui-ci avait pourtant souscrit à la fête patriotique des Trois Ordres, mais il est noble, parent d'émigrés : Louis et Joseph de Monti de Rezé. Un autre Monti, Claude, dit "la Rivière" est maintenu en prison. Sont accusés également d'être en rapport avec les émigrés ou les insurgés vendéens : Gabriel de CHARETTE de BOISFOUCAUD ; BRUNEAU de la SOUCHAIS, ancien procureur du Présidial, il était devenu membre du tribunal extraordinaire chargé de juger les rebelles et avait été député à la fête de la Fédération en 1790, le voilà ami des fédéralistes. Quand à Philippe de BIRE de Bouaye, il paie pour son fils qui a émigré. Joseph PELLERIN, ancien député à l'assemblée constituante, avocat, avait défendu les religieuses des Couëts et avait rédigé une pétition en leur faveur. Arrêté, puis libéré, il avait dû se "réincarcérer" lui-même tant il se sentait menacé.

(1) Voyage à Paris des 132 Nantais, Emile Gabory

(2) Les Girondins refusaient "la dictature de Paris" et souhaitaient une fédération de départements autonomes.

Libéré une deuxième fois par le conseil militaire, il est maintenant accusé d'avoir favorisé l'insurrection vendéenne et fera le voyage à Paris. Un autre avocat, Pierre SOTIN de la COINDIERE est accusé de fédéralisme. On oublie qu'il avait commandé les troupes chargées d'aller installer les curés constitutionnels dans les paroisses et pris une part importante à la défense de Nantes. François DELAVILLE (futur maire de Bouguenais) lieutenant civil et criminel au présidial s'était reconverti dans le commerce, sa charge abolie, il avait siégé à la municipalité de Nantes de 1790 à 1793 et été félicité par le ministre pour ses efforts pour soulager la misère du peuple. Lui aussi est accusé de fédéralisme. Parmi ceux qui furent républicains convaincus, puis tiédirent et prirent leurs distances, effrayés par les excès de la Révolution, nous trouvons Marie-Pierre BASCHER de BEAUMARCHAIS, sieur de PRAUD. Ex-lieutenant particulier de l'Amirauté, il avait été membre de la municipalité nantaise en 1789 et il souscrivit à la fête patriotique des Trois-Ordres. L'application violente de la constitution civile du Clergé porte atteinte à sa famille; en effet sur sept frères, quatre sont prêtres ou religieux : François-Alexandre et Jean-Michel, dit "le confesseur de la reine" (il a acheté une charge de clerc à la chapelle de Marie-Antoinette et est aumônier des filles de Louis XV- il sera plus tard curé de Vertou puis de Rezé), prêtres

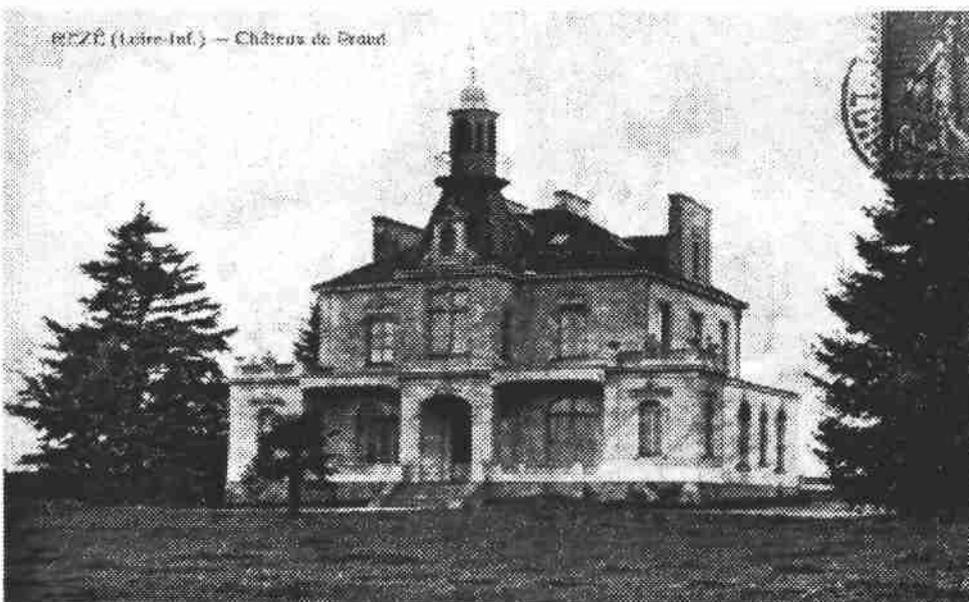
René POYDRAS, gros marchand de drap avait lutté dans les rangs républicains lors du siège de Nantes et "peut être contresigné à REZE l'abolition des privilèges",⁽³⁾ mais il est frère d'un riche colon à la Louisiane... Il est accusé d'avoir distribué des "pamphlets liberticides". Pierre SARREBOURSE d'AUDEVILLE (dont la famille succédera aux Bourgault à la Balinière) est accusé de "négociantisme", il avait pourtant été délégué à la Fête de la Fédération. Quant aux indifférents ? : CHAURAND du CHAFFAUD, de Bouguenais, ancien secrétaire du roi près de la chancellerie de Bretagne il est accusé d'"inertie criminelle". Jean Clair MABILLE des GRANGES, propriétaire de la Classerie, issu d'une ancienne famille de fonctionnaires royaux à la chambre des comptes de Bretagne, est arrêté parce qu'il est "rentier". René HAMON de la THEBAUDIERE avait été délégué à Paris par les commerçants nantais pour solliciter l'envoi de troupes à St Domingues contre les noirs révoltés. Accusé d'avoir "prêché la contre-révolution dans les tripots littéraires", son beau-frère DUCOUDRAY-BOURGAULT, propriétaire de la Balinière, tente sans succès de le défendre et de se porter garant de ses sentiments républicains.

Les 132 noms sont choisis parmi les prisonniers dont la fortune est la plus florissante. Le 27 novembre 93, la colonne quitte NANTES, encadrée par 200 soldats, et un détachement de 20 gendarmes aux ordres du Cdt Boussard. Sous la pluie, par des routes défoncées (ils n'ont pas eu le loisir de se munir de couvertures ou de vêtements chauds, Mabilles des Granges fera tout le voyage en sabots).

D'étape en étape, les onze voitures destinées aux malades et aux éclopés se révèleront bien insuffisantes. A la pluie succédera un vent d'est glacé; Le manque de nourriture ajoutera à la difficulté d'affronter les rigueurs de l'hiver. Dès OUDON, premier arrêt, on ne leur distribue, écrit Villenave, "qu'un pain affreux et du lard rance dont les volontaires se servaient pour graisser leurs souliers". La plupart du

temps aucune nourriture n'a été prévue ou en si maigre quantité qu'ils doivent acheter de leurs deniers des vivres supplémentaires qui leur sont vendus à des prix exorbitants.

(3) " Rezé pendant la révolution et l'empire", M. Kervarec



Château de Prau - Rezé

réfractaires, sont emprisonnés à PARIS pendant quelques mois. Joseph-Jean, s'enfuit et mourra en exil à Trieste, Augustin, sieur de Tercé et Julien sieur de Boisély, ont émigré à St Domingue, enfin Joseph-Jules a émigré en Angleterre. Marie-Pierre Bascher est accusé de "délits contre-révolutionnaires".

Dans la traversée d'ANCENIS, on les prend pour des "brigands de la Vendée", ils sont injuriés, menacés de mort, de même à VARADES, à St GEORGES, à ANGERS, ils sont accueillis par une foule excitée, Boussard doit s'interposer. Les membres du comité qui accompagnent le convoi, les font attacher avec des cordes et s'en prennent à Boussard, l'accusant de ne pas avoir tenu compte des ordres donnés à mots couverts au départ: faire fusiller les prisonniers sous prétexte d'une tentative d'évasion. Le Cdt Boussard est un vaillant soldat, mais il refuse d'être un bourreau. Arrêté, puis relâché, il est remplacé par le lieutenant de gendarmerie Beaubiller.

Les Nantais sont maintenant entassés dans la chapelle de l'ancienne prison de la sénéchaussée. Serrés les uns contre les autres sur quelques bottes de mauvaise paille, incommodés par l'odeur irrespirable du seul seau "hygiénique" qui circule dangereusement de main en main au dessus des têtes, et par celles des égouts à ciel ouvert qui longent le préau, écœurés par la promiscuité des droits communs qui partagent leurs cellules, et par la vermine qui bientôt les assaille, démoralisés par les bruits inquiétants que prend plaisir à faire circuler un cynique geôlier et par la vue des cadavres qu'on dépose chaque jour dans la cour, excités par les bruits de la bataille que livrent les Angevins à l'armée des Vendéens battant en retraite après Grandville, les 20 jours qu'ils passent à ANGERS sont si pénibles que malgré les efforts de ceux d'entre eux qui sont médecins, quatre prisonniers meurent; Parmi eux, Charette de Boisfoucaud et Joseph de Monti. Six autres mourront à l'hôpital après le départ de la colonne.

Les 111 prisonniers reprennent la route : St MATHURIN, les ROSIERS, SAUMUR, LA CHAPELLE BLANCHE, LANGEAIS, TOURS, AMBOISE, BLOIS, BEAUGENCY. "Conduits de cachots en cachots, d'églises en églises, d'écuries en écuries, couchant toujours sur de la paille souvent pourrie" écrit La Guère. A ORLEANS, il en meurt deux. Puis par ARTHENAY, ANGERVILLE, ETAMPES., ARPAJON, ils arrivent enfin le 16 janvier 1794 au BOURG la REINE (BOURG-EGALITE) là, on les fait monter dans des voitures fermées. La foule suit en chantant ces "bourgeois de la VENDEE, complices de Cathelineau et de Charette", jusqu'au grenier de l'Hôtel de Ville où on les enferme provisoirement. L'avocat Cacaud de la Villauduc meurt pendant la traversée de la Capitale.

PARIS! "Ils n'étaient pas, d'après Carrier, destinés à y arriver"...

Pourquoi, le long de l'interminable parcours semé d'embûches, leurs persécuteurs ont ils chaque fois hésité :

à les fusiller à ANGERS, à les noyer aux PONTS DE CE...? Fouquier-Tinville à son tour laisse traîner, il demande les preuves des crimes dont on les accuse....

Les Nantais vont attendre pendant cinq mois leur comparution devant le tribunal, ce temps qui passe sera à leur avantage. Enfermés dans les caves de la Conciergerie, plus basses que le niveau des eaux, il ne leur reste plus d'argent, leurs vêtements sont souillés et déchirés. L'intervention de leurs femmes, de leurs amis, contribuera d'abord à adoucir leur détention. On va les transférer progressivement dans des "prisons plus humaines" ou des maisons de santé. Ils s'enhardissent : Chaurand de Chaffaud écrit à la municipalité nantaise, ils "accusent leurs accusateurs". Ceux-ci envoient deux commissaires et demandent qu'on leur rende les prisonniers. L'impossibilité de trouver des preuves amènent la discorde dans le camp des accusateurs, Carrier se brouille avec Goullin... Enfin, le 27 juillet 1794 (9 thermidor) voit la chute de Robespierre.

Le procès des 94 Nantais survivants, débute le 8 Septembre 1794 il durera six semaines. Accusés pour le plus grand nombre de fédéralisme, aucun n'a le courage d'assumer ses opinions passées, tous "renient leur égarement d'un jour"; l'acte de contrition de Sotin de la Coindière est un chef d'œuvre du genre. Contre les autres, les "accapareurs", nulle preuve. Le procès s'élargit alors aux événements de la Terreur à NANTES, il amène au grand jour les fusillades, assassinats, noyades si bien qu'après l'acquiescement des bourgeois nantais, le procès se poursuit, à l'encontre cette fois du Comité révolutionnaire. Goullin se retranche derrière Carrier: " Comment moi Goullin, un homme si modeste, un aussi petit personnage, pourrais-je avoir été l'auteur de tant de crimes ? Je n'ai fait qu'obéir, le vrai coupable, c'est Carrier"... qui est condamné à mort. Les Nantais protestent, le verdict d'acquiescement du C.R. est absolument injuste ! Mais le temps n'est plus aux règlements de comptes, une amnistie générale sauve Goullin et ses acolytes.

Après avoir pendant quelque temps largement fêté leur liberté retrouvée, les Nantais rentrent dans leur ville encore désorganisée où la famine sévit toujours. Ruinés pour la plupart, ils n'obtiennent pas de compensation. Il est compréhensible qu'une telle équipée les ait profondément marqués et qu'on retrouve en 1832 derrière la Duchesse de Berry quelques-uns des descendants des 132 Nantais dont l'enthousiasme révolutionnaire, si tant est qu'il ait été sincère, a été considérablement refroidi !

ECHOS DE L'INSURRECTION DE 1832 EN VENDEE 1841.

Edouard de Monti bénéficie de l'amnistie accordée le 2 mai 1840 aux Vendéens insurgés en 1832. Il est resté en exil pendant huit ans, échappant à la condamnation à mort prononcée à son encontre pour avoir pris les armes contre le gouvernement de Louis-Philippe. L'écuyer de la Duchesse de Berry, chargé de mission, rapporte dans ses bagages des cadeaux et récompenses destinés aux fidèles Vendéens qui ont combattu à l'appel de Marie-Caroline, afin que son fils le jeune duc de Bordeaux, soit reconnu comme Henri V, roi de France : portraits de Monseigneur destinés à Amédée et Edouard de Kersabiec, à Biré, aux demoiselles du Guiny... Il représente le duc de Bordeaux au baptême du fils de Bruneau de la Souchais qui portera le prénom d'Henri... Parmi

ces remerciements une lettre conservée par la famille de Bascher, et que Melle Anne de Bascher a bien voulu porter à notre connaissance

Joseph-Jules de Bascher, propriétaire du domaine de Praud, a 72 ans au moment du soulèvement de 1832. Il est presque aveugle, mais il a le prestige de tout un passé contre-révolutionnaire. Après la mort de Louis XVI, il a

émigré en Angleterre, le 27 juin 1795, il a débarqué à Quiberon et réussi à s'échapper au moment de la défaite. Revenu en Vendée à St Jean de Monts le 10 juillet 1795 avec une mission du comte d'Artois, il a participé, à la tête d'un groupe de Chouans, aux troubles qui agiteront le pays jusqu'en 1797. Nommé colonel et chevalier de St

Louis lors de la Restauration, il fut anobli le 28 mars 1818 par lettre patente de Louis XVIII.

Les deux fils du colonel de Bascher sont engagés en même temps que lui à la suite de la duchesse de Berry. L'aîné, Joseph, ancien officier de la garde, est arrêté le 26 mai 1832.

Quant à Charles, il participe à la bataille du Chêne. Après la déroute des hommes de Charette, il se réfugie avec MM. le Chauff père et fils, chez Poiron, à la Hautière près de Saint Fiacre. Surpris par la garde nationale d'Aigrefeuille, ils prennent la

fuite. Les soldats tirent sur eux. Gravement

blessé, Henri le Chauff fait le mort; atteint à la cuisse, Charles de Bascher ne peut suivre la colonne et est fusillé.



Lettre du 3/1/1841 de la Duchesse du Berry à Joseph de Bascher

H. PROUST

MEMOIRE DE PIERRE BABONNEAU

Cordier à Pont Rousseau, soldat de CHARETTE(1) (d'après le texte paru dans la revue du Bas-Poitou de 1859 sous la signature de A.VELASQUE).

Les chefs vendéens de la grande époque n'ont pas gâté la postérité par le récit de leurs combats, à plus forte raison leurs soldats ne marquent dans l'histoire que par le souvenir de la vaillance et l'ardeur qu'ils déployèrent. Il s'en suit que le manuscrit de Pierre BABONNEAU, se trouve être une pièce de haute curiosité et peut-être le seul témoignage écrit qui nous soit parvenu des campagnes d'un simple soldat de CHARETTE.

Pierre BABONNEAU naquit à Pont-Rousseau en 1755 et y mourut le 3 décembre 1820 à l'âge de 65 ans, survivant aux trois femmes qu'il avait épousées. L'industrie de cordier qu'il exerçait à Pont Rousseau se transmet de père en fils jusqu'à ses arrières petits enfants avant de disparaître on ne sait pas trop à quelle époque. D'après VELASQUE, le souvenir de l'aïeul et de ses aventures perdura longtemps dans la famille avant que l'oubli n'étendit son voile sur cette période mouvementée.

Il ne fut certes pas le seul Rezéen à avoir pris parti pour les royalistes car d'après VELASQUE il existe aux archives communales une liste de 98 personnes ayant servi dans l'armée vendéenne et ayant touché une parcimonieuse indemnisation se situant entre 10 et 18 F de 1814. Une autre liste contenue dans la série des archives départementales fait état de 25 noms pour Rezé et 24 pour Bouguenais, de personnes ayant été blessées ou ayant trouvé la mort en combattant dans le camp royaliste. Ce recensement ayant été fait 20 ans après les événements de 1793, VELASQUE estime que plusieurs centaines d'hommes ont plus vraisemblablement servi dans les rangs vendéens.

Le rappel de ce récit n'a pas pour ce but de ranimer des cendres encore chaudes malgré les deux cents ans qui nous séparent de cette époque, les querelles partisans étant suffisamment alimentées par l'abondante littérature parue ces derniers temps. Mais il nous a semblé intéressant d'apporter ce témoignage d'un homme simple, dénué de toute auréole chevaleresque; sur une période bien trouble de notre histoire.

Voici le mémoire de BABONNEAU, reproduit avec toute la naïveté de son style et de ses fautes d'orthographe

"Demande de secours adressée par Pierre BABONNEAU à monsieur le Maire de REZE (2) département de la Loire Inférieure".

Le sieur BABONNEAU, Pierre, cordier, demeurant à Pont Rousseau, a l'honneur de vous représenter qu'il a servi sous les ordres du général CHARETTE, l'espace de trois années sans interruption dans la première compagnie de volontaire à droite. Le pétitionnaire a reçu deux blessures pendant ce temps (3) lequel en a une autre qui est bien plus dangereuse. Jea attrapé dans cette campagne, dont il est obligé de se servir d'un bandage sans pouvoir s'en passer. Ce père de famille est chargé de 5 enfants dont je n'a que le travail de ses mains pour se faire subsister, pour une plus grande preuve que l'aîné de ses enfants n'a que 15 ans. Au siège de Noirmoutier j'étais un des premiers. Le général nous a fait un appel parce que le soleil était levé (4). La seconde fois nous avons entré (5) et j'en suis sorti avec le général Charette (6). Il m'a demandé si je voulais rester, je lui ai répondu que non et que je le suivrai partout ou il irait. Nous sommes venus en Bain (Bouin) où nous nous sommes battus avec opiniâtreté (7). Le général Charette me dit : Babonneau donne moi la main pour m'aider à passer. Je l'ai passé sur la glace (8). Nous nous sommes retirés du côté de Bois de Seiné (Céné) (9). Là nous avons pris cinq caissons de poudre et une ambulance pleine de pains. J'ai monté dedans, le roullier voulait m'empêcher de monter, je lui ai donné un coup de fusil.

Nous nous sommes retirés à Touvoie (Touvois) (10). Là, nous avons tenu conseil. Le général voulait nous y faire rester, mais monsieur de Coiêtu (Couëtus) (11) et moi nous avons décidé de nous sauver parce que nous serions mort de faim d'après notre avis, je suis sauvé, il y avait un petit pont, d'après d'avoir passé nous nous sommes couchés dans la neige étant toujours, cernés par l'armée républicaine. Nous nous sommes retirés très longtemps. Nous nous sommes retirés à une heure de Leger (12). De là à Belleville où nous sommes restés longtemps. De Belleville au serizier (cerisaie) nous nous sommes couchés dans la neige étant toujours cernés par l'armée républicaine. . Du serizier à Belleville, nous somme revenus au camp de la Rouillère (13). C'est là que j'ai été blessé. Après retourné à Belleville où j'ai été à l'hôpital ayant marché avec des béquilles pendant trois mois de temps.

Après ma guérison, j'ai été au Serizier joindre la division du Moine (14). Delà au Moustier sur Lais, nous sommes revenus à Belleville ; delà Saint-Cir (15), où nous nous sommes battus, Louis Guérin a été tué dans cette affaire et a été hinumé, delà nous sommes revenus à Belleville.

Lorsque le général Charette à été pris, j'étais à son interrogatoire. Lon ma interrogé plus de trois heures de temps ; j'ai été conduit en prison, là j'ai remplacé le Couvrier (ou le Pauvrier) l'on m'a dit : tu vas prendre la place de Couvrier. Là j'ai été réclamé par mon beau-frère Couët. Lorsque le général Charette est mort j'étais encore en prison . Voilà tout ce que je puis vous dire, c'est la pure vérité. J'ai l'honneur de vous saluer très respectueusement, Monsieur votre serviteur.
Babonneau, ne sachant pas signer."
Pont Rousseau, le 11 décembre 1816.

Il est regrettable que Babonneau ne nous ait pas dit les motifs de son arrestation ni confié pourquoi il fut "interrogé trois heures".

A l'époque où Vélasque transcrivit la requête de Babonneau, il mentionna que seul Chassin, parmi les historiens de son temps s'est plus ou moins étendu sur les incidents d'audience et sur l'instruction du célèbre procès de Charette en souhaitant que cet événement mémorable soit dégagé des légendes qui entourent la sincérité des faits connus. Il nous rappelle également que toutes les pièces d'audience auraient été détruites et qu' en 1859 aucun document n'existait sur le procès de Charette pas plus aux archives départementales qu'à celles du conseil de guerre.

(1) Manuscrit contenu dans les 15 énormes dossiers contenant les états de propositions et de distribution des maigres secours accordés aux Vendéens par le gouvernement de la restauration - ADLA R133-

(2) Le maire de Rezé à cette époque était Jean-François ERTAUD

(3) Liasse 136 : Babonneau fut blessé à Freligné et à la Rouillière

(4) Sur l'indication de l'une de ses amies, Mme Mourain, Charette se dirigeait sur Noirmoutier le 28 Septembre 1793 à la tête de 2000 hommes. Il s'engagea sur le Gois, mais le jour se levant, il fut découvert par une chaloupe canonnière et dû regagner le continent.

(5) le 11 octobre 1793, il renouvela sa tentative à la tête de 3000 hommes et s'empara de l'île et de la garnison composée de 2 compagnies de canonnières et d'un bataillon de volontaires de la Manche.

(6) 3 jours après, il quittait l'île en y laissant une garnison de 1500 hommes aux ordres de Pineau.

(7) le 8 novembre 93, le général Haxo quittait Nantes à la tête de forces importantes. A la suite de différentes manœuvres et plusieurs combats, il accula Charette dans l'île de Bouin. Le 5 décembre ce dernier fut attaqué par les colonnes des généraux Guillemé, Jordy et Dufour. Après une résistance acharnée, il perdit 1500 hommes.

(8) Charette put s'échapper avec 7 ou 800 hommes. Le froid très vif avait semble-t-il gelé les canaux ce qui permis aux Vendéens de regagner le continent.

(9) Charette se dirigea vers Bois de Céné, attaqua un bataillon d'Ille et Vilaine et put s'emparer de ses vivres et munitions. Le soir il couchait à St Etienne de Mer Morte après avoir parcouru 28 km et livré 3 combats.

(10) le 6 décembre, à Touvois, Charette proposa à ses hommes de se séparer de lui, tous restèrent.

(11) Monsieur de Couëtus avait suivi Charette, laissant sa femme et ses filles à Bouin.

(12) Le 8 décembre Charette secourut Joly qui avait entamé un combat près de Legé.

(13) L'affaire du Camp de la Rouillière se déroula le 6 septembre 94. Charette y fit un butin considérable et y tua 500 républicains. (Ce chiffre semble exagéré bien que repris par les historiens.)

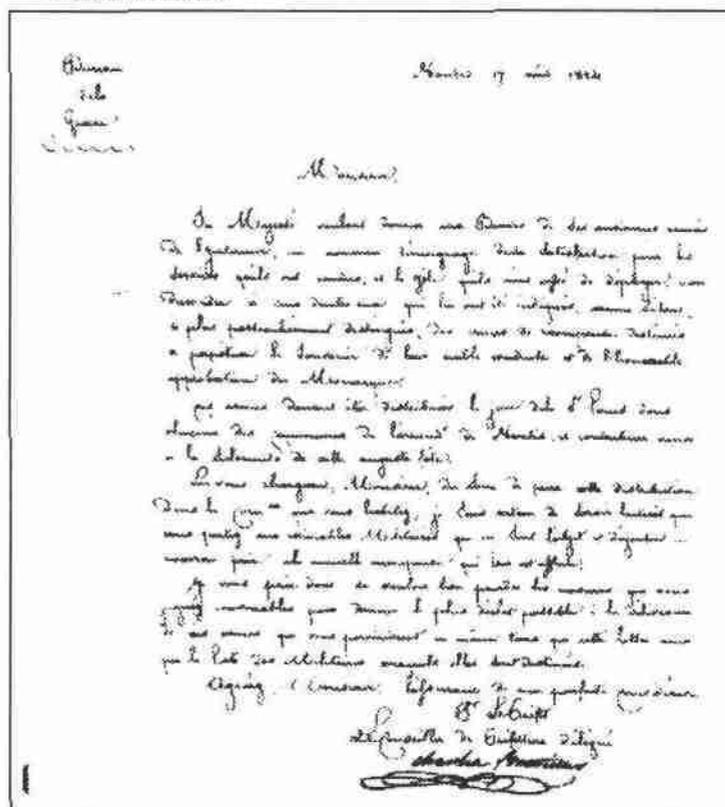
Dans le premier semestre 1794 Babonneau ne dut assister à aucun combat sérieux ou tout au moins il n'en a pas fait mention

(14) Le Moine, probablement Le Moëlle : chef des chasseurs de Charette. Ces chasseurs portaient un panache de poils de bouc à leurs chapeaux.

(15) Saint Cyr en Talmondais. Le 25 septembre 95, les Vendéens connurent une affaire désastreuse : il y eut 200 morts et de nombreux blessés. De très nombreuses demandes de secours furent faites en 1816 suite aux blessures reçues à St Cyr.

D.PENEAU

D'après un texte de A. Vélasque paru dans la revue du Bas Poitou de 1859.



Lettre du Préfet au Maire, relative à la "récompense" des anciens de la Vendée (1824) A.M.R.

MUNICIPALITES DE REZE

VI - LA LOI RÉPUBLICAINE

Une erreur s'est glissée dans la 1ère ligne du texte du précédent bulletin (n°16). Il fallait lire "libéralisation" et non "libération". Oubli: la note (1) en bas de page 8 est le renvoi du (1) qui devrait figurer à la fin du 1er paragraphe de la page 9 après "restauration monarchique".

Le 30 Janvier 1875, à une voix de majorité la République est établie mais les monarchistes restaient influents dans le pays bénéficiant du large soutien de l'aristocratie foncière. La dissolution de la Chambre par Mac-Mahon en 1877 apparaît d'ailleurs comme une tentative désespérée d'empêcher le triomphe de la République bourgeoise. Mac-Mahon pouvait en effet compter sur l'appui de l'église catholique et de l'administration : "les fonctionnaires de tout ordre sont unis au pouvoir qui les nomme et dont ils exercent la délégation par des liens qu'ils n'ont pas le droit d'oublier. Nous ne pourrions admettre l'hostilité d'aucun d'eux" (circulaire de Fourtou). 1743 maires et 1334 adjoints sont révoqués, 613 conseils municipaux dissous dans la campagne des élections législatives d'octobre 1877. La loi républicaine du 12 août 1876 rétablissant l'élection des maires et des adjoints par les conseils municipaux (sauf dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton) ne sera pourtant pas abrogée.

Le triomphe des républicains aux législatives (le républicain Laisant est réélu à Nantes) puis aux élections municipales de janvier 1878, l'élection de Grévy à la présidence de la République et de Gambetta à celle de la Chambre l'année suivante consacreront la naissance de la République bourgeoise. Mais la Constitution de 1875 ne satisfait pas nombre de républicains. Les problèmes de la révision constitutionnelle jouèrent donc un rôle important dans la période 1879-1890.

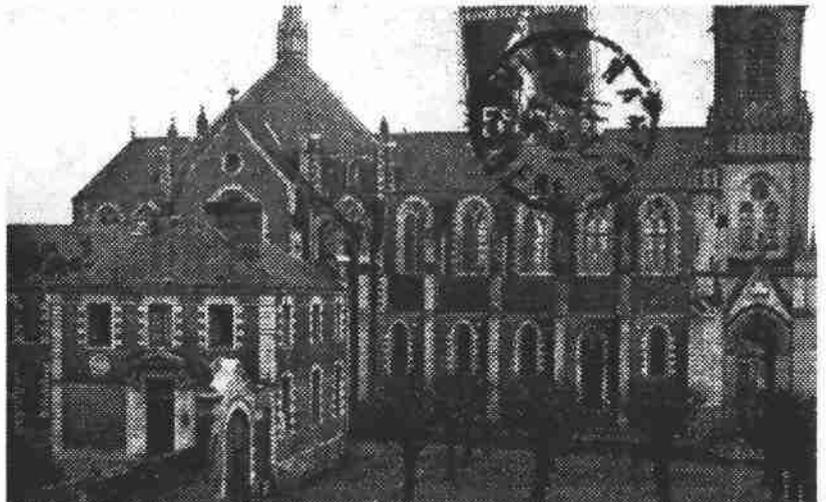
Les clivages entre conservateurs et radicaux apparaissent

dans le camp républicain. "Les républicains conservateurs demandent à la République son minimum, nous son maximum" déclare Clémenceau lequel avec les radicaux entend poursuivre jusqu'au bout le programme des républicains dont l'une des principales revendications était celle des libertés publiques, notamment communales.

Gambetta au contraire déclarait que les réformes n'étaient pas pour demain. "L'opportunisme" allait désormais désigner cette nouvelle politique républicaine modérée.

Clémenceau sera ainsi plus favorable que Gambetta à la décentralisation. Ces thèses étaient démocratiques, et allaient jusqu'à prôner une importante marge de décision pour les collectivités locales.

Deux partis dominant donc les débuts de la IIIème République mais ils ne sont pas encore réellement dégagés l'un de l'autre.



L'église et la place - Rezé

Peu à peu les réformes s'imposèrent. Le 25 Janvier 1882 la Chambre vota un texte qui impliquait le principe de révision illimitée de la Constitution.

Plusieurs lois en 1884, consacrent l'extension des libertés publiques : loi sur la liberté syndicale en mars, loi sur le divorce, loi municipale en avril et enfin la loi du 14 août 1884 déclarant la forme républicaine du gouvernement intangible.

La loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale fixe les pouvoirs des conseils municipaux leur mode d'élection et leur confère définitivement le soin d'élire les maires et adjoints tous les 4 ans.

Mais la révision est limitée et l'extrême gauche républicaine poursuit sa campagne révisionniste.

Les nouveaux notables "opportunistes" étaient attachés à

l'ordre et s'ils acceptaient un certain nombre de réformes c'était pour mieux l'assurer.

Nous sommes au temps du capitalisme triomphant. Une grande bourgeoisie républicaine se constitue formée de hauts commerçants comme Boucicaud et de capitaines d'industrie comme Schneider du Creusot.

Au plan social le mécontentement et l'antiparlementarisme grandissent. Le général Boulanger cristallise cette opposition en 1886-87 et un temps le "Boulangisme" menacera la République.

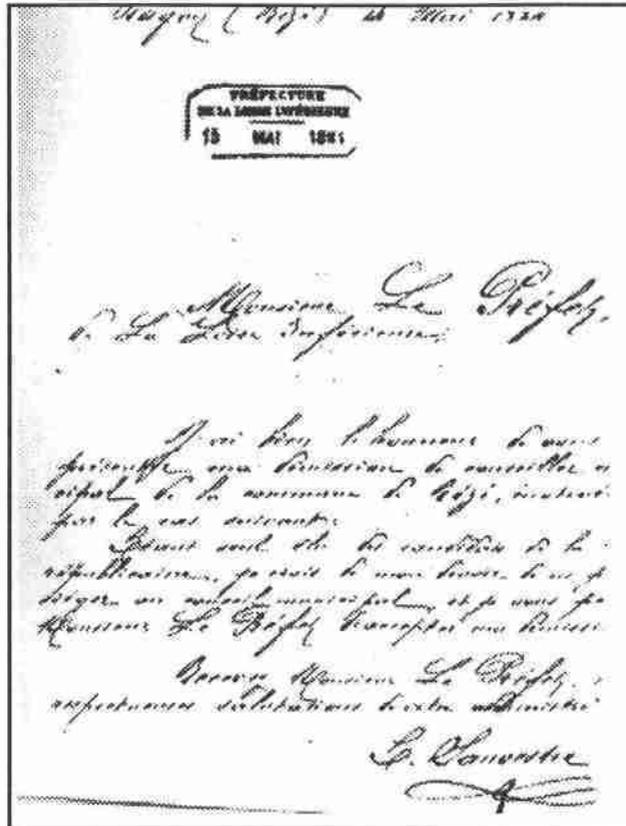
L'échec de ses partisans aux élections législatives de 1889 anéantit les espoirs de renversement du régime qu'espéraient dans cette aventure les royalistes. Deux maires républicains, Albert et Lancelot se succédèrent à Rezé durant cette période.

Octobre 1876.-Mai 1878

ALBERT JULIEN (1807-1878)

Après une élection municipale partielle destinée à pourvoir au remplacement de 5 sièges de conseillers municipaux, en application de la loi du 12 août 1876, c'est un instituteur public retraité, Julien Albert que les édiles rezéens choisirent pour maire le 8 octobre 1876. Fils d'un "soldat de l'Empereur" celui-ci était né au Loroux Bottereau le 25 janvier 1807. Nommé instituteur à l'âge de 21 ans après avoir été en formation à l'école normale de Poitiers, il était arrivé à Rezé en 1834 où il devait enseigner à Pont Rousseau, dans sa propre maison. Au terme d'une longue carrière qui le vit quitter Rezé en 1843 pour y revenir sous le Second Empire, il prit sa retraite en 1868. Républicain reconnu il fut comme nous l'avons vu membre de la commission municipale provisoire en 1870. C'est donc un homme respecté qui déclare lors de son installation comme maire : "je suis très heureux d'être au nombre des 33 mille maires librement élus par leurs concitoyens en vertu d'une loi libérale du gouvernement de la République".

Rezé recense alors 6849 habitants accusant une poursuite de la baisse de sa population, régulière depuis dix ans.



Lettre de démission d'un Conseiller (1884)

L'unité de la commune, après la tentative séparatiste de Pont Rousseau reste à gagner puisque J-Albert déclara également : "nous nous efforcerons d'être les conseillers municipaux de la commune de Rezé et non de tel ou tel quartier".

L'administration Albert prendra des décisions politiques importantes ainsi la communalisation de l'école des filles de Pont Rousseau ou le vote en mars 1877 de la gratuité des écoles communales acquis, signe de premiers clivages au sein de la municipalité par 13 voix contre 4.

Le dossier scolaire sera d'ailleurs une des principales préoccupations du Conseil municipal. Très vite celui-ci se

pose la question de l'agrandissement de l'école des garçons du bourg. En fait un nouvel édifice est construit à proximité de l'église en 1878. Il entreprend également des démarches auprès du département pour obtenir du matériel et du mobilier scolaire compte tenu de l'insuffisance de son budget.

Les édiles feront preuve de moins de bonne volonté à l'égard du curé de St Paul, lui refusant le concours de la commune aux frais de construction de l'église "ne reconnaissant pas l'utilité de la dépense". Autres préoccupations municipales, l'entretien d'un corps de sapeurs-pompiers de 36 hommes, l'extension du service de la poste à St Paul ou la rémunération d'une sage-femme pour l'accouchement des indigents, témoignent d'une volonté affirmée de développer une politique sociale.

Aussi c'est au premier tour que la municipalité Albert sera réélue lors de l'élection municipale du 6 janvier 1878. Lors de l'installation du conseil, le maire (réélu à l'unanimité des 21 votes exprimés, ainsi que Boju et Sorin ses adjoints) fixe alors deux priorités : "la réalisation de travaux dans le cimetière St Paul, l'agrandissement urgent de l'école communale des garçons de St Paul et l'acquisition d'une maison convenable d'école des filles dans le même quartier". Le conseil, par la voix de son doyen, Garaud exprime également son attachement aux institutions républicaines, soulignant la nécessité "de

soutenir (le) gouvernement, le seul aujourd'hui possible pour la reprise des affaires ; gouvernement qui nous donnera la paix, la tranquillité, ramènera la confiance dans les esprits et la sécurité dans nos transactions commerciales et industrielles".

Mais, malade, Julien Albert ne présidera bientôt plus aux délibérations du conseil. Il décède en son domicile à St Paul le 4 mai 1878 alors que la République lui a attribué la distinction "d'officier d'académie".

Mai 1878 - Janvier 1890

LANCELOT Joseph Raphaël (1832 - 1890)

Une semaine après le décès du maire Julien Albert, une élection partielle pourvoit au remplacement du siège vacant au conseil municipal. Un avocat nantais, Gustave Cholet est élu au 2^e tour, le 19 mai. Réuni le 30 mai, le conseil municipal élit au fauteuil de premier magistrat un capitaine au long cours trentemousin, conseiller municipal depuis quatre mois, Raphaël Lancelot. Né à Trentemoult quarante six ans plus tôt, le 23 juin 1832, il est issu d'une famille de marins et maîtres au cabotage.

Confirmation des clivages politiques au sein du camp républicain, son élection à la mairie est acquise par 13 voix contre 9 au nouvel élu au conseil, G.Cholet et 1 à J.B Hamon.

Quelques semaines plus tard lorsqu'il s'agira de désigner le délégué communal à l'élection sénatoriale, le nouveau maire obtiendra 14 voix.

Première décision symbolique du conseil municipal : "le conseil accepte de régler la pendule de la mairie sur l'heure de Paris". Mais il semble bien qu'il était déjà sur la même "longueur d'ondes" que le gouvernement républicain.

Cette 1^{ère} municipalité Lancelot sera la continuité de la précédente administration : l'œuvre scolaire est poursuivie mais à plusieurs reprises en 1879, le conseil réitère son souhait de mettre en place la gratuité absolue des écoles émettant le vœu que l'Etat et le Département permettent cette démarche par l'octroi de ressources supplémentaires.

Or sur ce dossier même l'unanimité n'est plus de mise. Si le 2 novembre 1879 le conseil déclare la gratuité absolue pour 1880, le 27 juin suivant lors d'une séance élargie aux contribuables les plus imposés la gratuité conditionnée par le prélèvement de nouveaux centimes additionnels, est rejetée par 25 voix contre 16.

Autre pomme de discorde, le sectionnement électoral de la commune : sur la pétition collective de 9 conseillers une demande est faite de division en 2 sections de la commune élisant chacune un nombre de conseillers proportionné au chiffre de population (9 pour la section du bourg, 14 pour celle de Pont Rousseau). Par deux votes du conseil, les

élus se divisent malgré le souci affirmé par le maire de "concorde et de ferme union" : lors du 1^{er} vote en juin 1880 la majorité du conseil (12 conseillers) vote pour ; lors d'un 2^e vote en août, une nouvelle majorité (10 conseillers) vote cette fois contre.

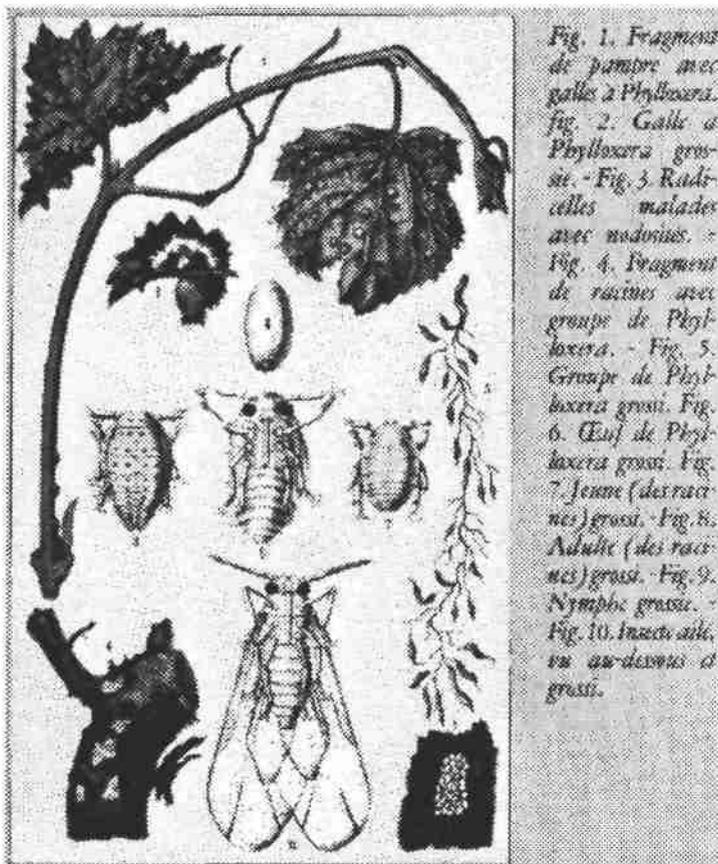
Entre temps, la Fête Nationale du 14 Juillet aura pourtant rassemblé les républicains puisque Rezé décide de distribuer à cette occasion du pain aux indigents, d'acheter un buste de la République ainsi que des "drapeaux et illuminations".

L'année se termine par l'adoption d'un projet de pont sur la Sèvre à la Morinière lequel nécessite de faire des "aménagement"

à l'usine Suser, le conseil envisageant une expropriation. Le pont achevé sera ouvert en 1882.

Enfin le bureau communal de charité est transformé en bureau de bienfaisance. Lors des élections municipales des 9 et 16 janvier 1881 on dénombre 54 candidats pour 23 sièges. Les candidats républicains de la liste du maire sont réélus mais entre au conseil un personnage qui fera parler de lui, Ernest Sauvestre. Le 23 janvier, Lancelot sera réélu maire par 20 voix contre 1 à J.B. Hamon. Louis Garaud et J.B. Boju seront ses adjoints.

La 2^e municipalité Lancelot sera l'initiatrice de plusieurs projets importants. Ainsi outre le développement de l'enseignement public par la mise en place d'une commission propre à "encourager la fréquentation des



Phylloxera à Rezé (1885)

Fig. 1. Fragment de pampre avec galles à Phylloxera. - Fig. 2. Gallie à Phylloxera grossi. - Fig. 3. Radicelles malades avec nodosités. - Fig. 4. Fragment de racines avec groupe de Phylloxera. - Fig. 5. Groupe de Phylloxera grossi. - Fig. 6. Œuf de Phylloxera grossi. - Fig. 7. Jeune (des racines) grossi. - Fig. 8. Adulte (des racines) grossi. - Fig. 9. Nymphe grossi. - Fig. 10. Insecte adulte vu au-dessus et grossi.

écoles" la création d'une caisse des écoles, la décision de distribuer des prix scolaires avec "solennité", le programme de constructions scolaires est repris: projet de construction d'une école de garçons à Pont-Rousseau en février 1883, réalisée en 1885, projet de reconstruction de classes à l'école des filles du bourg en juin 1881. (L'école sera reconstruite à l'emplacement de l'ancienne école de garçons en 1882) L'éventualité de construire des abattoirs publics est envisagée en août 1881. Un projet de transformation du champ de foire de Pont-Rousseau en place publique est adopté le 19 août 1883. Lors de cette même séance, le conseil municipal émet un vœu en faveur de la construction du chemin de fer de Nantes au Loroux-bottreau.

Mais une autre préoccupation des édiles apparaît à cette époque. En novembre 1882 "le conseil attire l'attention de l'autorité supérieure" sur les crues de la Loire et les débordements du Seil qui "depuis la construction du chemin de fer ont atteint des proportions extraordinaires". En 1879 poursuit le conseil "le niveau des eaux atteignait à Rezé la même hauteur qu'en 1872 alors qu'il était beaucoup moindre à Nantes" Aussi il demande "le rétablissement de la circulation des eaux dans l'ancien Seil de Rezé qui était autrefois la continuation de la Sèvre et se jetait dans la Loire à l'extrémité de la commune de Bouguenais" et ce "en pratiquant une tranchée entre le pont de chemin de fer de l'Etat et le village de la Haute-Ile".

On verra que cette préoccupation restera permanente durant bien des années...

En 1883 l'arrivée du télégraphe dans la commune complète les services de la Poste.

C'est à cette époque que s'étendent les ravages du phylloxéra, en quelques années une grande partie des vignes est détruite. En outre des difficultés économiques apparaissent dans l'industrie et le commerce alors que, du fait des grands travaux (notamment le programme scolaire se creusaient les déficits budgétaires. Cette crise contribuera à accélérer l'exode rural. Une telle situation créait dans le pays un vif mécontentement ; elle était facteur d'instabilité politique. Enfin le fait politique essentiel en 1884 fut la rupture entre "opportunistes" et "radicaux" consécutivement à la politique d'expansion coloniale pratiquée par Ferry, soutenue par les premiers, attaquée violemment par les seconds. C'est dans ce climat que se déroulent le 4 mai 1884 les élections municipales. Deux listes sont en présence, celle du maire Raphaël Lancelot, une autre conduite par le radical Ernest Sauvestre intitulée "liste républicaine". Au 1er tour, sur 23

candidats la liste du maire obtint 22 élus. Mais au second tour, le 11 mai, c'est Sauvestre candidat de la liste opposée qui est élu. Trois jours plus tard, celui-ci (qui pourtant était déjà conseiller depuis 3 ans) envoie en ces termes sa démission au préfet : "Etant seul élu des candidats de la liste républicaine, je crois de mon devoir de ne pas siéger au conseil municipal."

Le 18 mai, R. Lancelot est réélu maire par 20 voix, une voix allant à Eugène Orioux revenu au conseil municipal. Mathurin Sorin et Joseph Lancelot sont élus adjoints.

Parmi les premiers dossiers examinés par la **3ème municipalité**, Lancelot, l'adoption du projet de prolongement des quais de Trentemoult ainsi que le vote d'un crédit de mise à l'étude d'un chemin de fer à voie étroite de Pont Rousseau à Legé. Cependant que les élus continuent d'alerter les autorités sur les crues de la Loire ... De nouveau le sectionnement électoral de Rezé est envisagé. Une pétition de 153 habitants est déposée en ce sens sur le bureau du maire que le conseil rejette (juillet 1886).

Fait nouveau, la vie associative locale se développe que le conseil subventionne.: ici les régates de Trentemoult, là la fête de Pont-Rousseau, en 1887 l'organisation d'une "société de musique des travailleurs."

En matière sociale, le conseil est confronté à de sérieuses difficultés budgétaires : ainsi il surseoit en mai 1887 à sa décision de mise en place de classes enfantines pour les enfants de moins de 6 ans; En juillet revenant sur son précédent vote, les élus refusent finalement leur concours dans la réalisation du chemin de fer de Legé.

Par contre ils adoptent un vœu pour la gratuité du bac de Trentemoult.

Enfin ils refusent de souscrire pour un monument de la défense nationale "vu les faibles ressources de la commune". En moins de dix ans Rezé a en effet construit 4 écoles primaires aussi le budget communal est-il largement entamé par cet effort. D'ailleurs cette politique municipale scolaire ne se démentira pas puisque 1888 elle subventionne la création d'une bibliothèque scolaire et populaire.

Autre domaine d'intervention des édiles, les questions sanitaires. Il en sera ainsi avec les épizooties qui frappent nombre d'animaux : l'inspection sanitaire des bêtes amenées sur les foires fait l'objet des préoccupations municipales.

Les 6 et 13 mai 1888 se déroulent les élections municipales cependant que le maire se dirige vers un 4ème mandat. Lors du 1er tour, Ernest Sauvestre avec 1028 voix arrive en tête des candidats républicains.



Le pont de la Morinière reconstruit en 1889

Raphaël Lancelot est pour sa part élu avec 978 voix. L'installation du nouveau conseil et l'élection du maire nous donne l'indication "du rapport des forces" dans le camp républicain : Lancelot est réélu avec 12 voix, Sauvestre en obtient 9, une voix allant à Henri Fiollin. Les clivages apparaissent ainsi nettement dans cette municipalité Lancelot qui compte un nouveau venu, un propriétaire, Grignon Dumoulin, beau frère du Ministre "opportuniste" des travaux publics, Baïhaut. Le prolongement en aval des quais de Trentemoult, l'agrandissement du cimetière St Pierre, la reconstruction du pont de la Morinière mise à l'étude par le Conseil Général, l'ouvrage réalisé quelques années plus tôt produisant des "mouvements anormaux", constituent les principales décisions de cette municipalité. L'année 1889 sera marquée par les cérémonies du centenaire de la Révolution auxquelles s'associeront les élus rezéens. N'ont-ils pas décidé l'année précédente d'avancer "l'assemblée de Roquio du 2ème au 1er dimanche du juillet en raison du 14 juillet. Cette année-là est également celle des élections législatives. Les républicains confortent à cette occasion leur majorité à la Chambre à l'aide du scrutin d'arrondissement. Si Rezé, qui fait partie de la 2ème circonscription de

l'arrondissement vote majoritairement pour le républicain Van Iseghem maire de Bouguenais, c'est le conservateur Charles Le Cour, qui est élu grâce au vote des campagnes. Raphaël Lancelot ne terminera pas son 4ème mandat. Il décède en son domicile à Trentemoult le 22 Janvier 1890.

Yann VINCE

LE CHÂTEAU MEDIEVAL DE REZE

Les historiens d'hier situaient, ou plutôt projetaient une implantation possible du château de Rezé, à la Trocardière ou au bourg. En ce dernier lieu, il y avait effectivement un château seigneurial, mais c'était celui des Pallets. A la Trocardière, un peu plus au nord que le manoir du 15^e siècle, les vicomtes de Rezé érigèrent à coup sûr un ouvrage défensif, un toponyme ancien nous l'assure. Ce lieu-dit est cadastré la Presse-Maillard. Au début du 16^e siècle, Guyonne Maillard, dame de la Trocardière, baptisa ce lieu Hanne-Maillard, gommant l'ancienne Moncontorie. En fait, elle ne rajouta que son nom, car la Hanne existait parallèlement à la Moncontorie. Lorsque l'on rapproche ce dernier nom de celui des deux petites villes de Moncontour (Vienne et Côtes d'Armor), on a le "mont du comtor", c'est-à-dire du vassal du comte, la motte du vicomte. Le mot hanne n'est plus connu dans l'ouest que pour désigner un pantalon. A mon avis, il y a une origine commune, le latin *vagina* qui donne gaine, l'enveloppe. Les versions haine, henne sont attestées à Rezé. En composé, on note le Roche-Hannerie (la Cochonnière), et la Jahanelle (La Petite-Lande) ; à noter également l'île de la Hanne à Doulon et le Château Ganne, nom primitif du château de Dinan. On peut traduire par le mot *plesse* ou *plessis*. La Presse-Maillard dut à peu près certainement la Plesse-Maillard.

La Moncontorie ne présente pas des marques cadastrales d'importance. Elles ne sont pas suffisantes pour représenter un ouvrage majeur. A mon avis, il ne s'agit que d'un point fort dans le réseau qui suit les côteaux de la Gagnerie.

Le château de la Grand-Haie était beaucoup mieux situé - en avant de Pont Rousseau - et il laisse au cadastre l'impression d'un ouvrage beaucoup plus important. J'ai supposé un temps qu'il pouvait s'agir de l'ouvrage recherché, mais ce n'est pas possible. La seigneurie de la Grand-Haie existait avant que ne soit détruit le château de la vicomté.

Je me suis alors "rabattu" sur les Grandes-Haies, lieu dit aussi la Citadelle (au sud des Chapelles). La toponymie militaire y abonde, et il y a une concentration humaine importante à proximité (absente à la Trocardière). Mais aucun indice ne me permettait de faire un lien direct avec la vicomté. Il ne s'agissait encore là que d'une de ces forteresses confiées à un capitaine, selon toute probabilité. Parallèlement, je continuais mon travail de recherche et de réflexion, m'étant fixé pour tâche de vaincre les toponymes un à un, de leur tirer tous les renseignements

qu'ils avaient à offrir. Les archives seigneuriales et notariales (celles-ci jusqu'au début du 19^e siècle) furent passées en revue. Pour me recouper, les cadastres des Sorinières et de Vertou furent examinés.

Il m'apparut évident qu'il existait un langage spécifique à la toponymie concernant la chose militaire. Images et symboles étaient constamment employés. En prenant les mots pour les choses, on s'était jusqu'ici fourvoyé. Le règne végétal, en particulier, fut mis à contribution très largement.

Le monde des formes et des couleurs ne fut pas en reste. Le jaune, le blanc, le noir, le rouge, le violet, et surtout le roux, apparaissent dans la toponymie rezéenne. Le roux donne le Pont-Rousseau, Launay-Rousseau ou la Fontaine-Rousseau (la Fontaine-Launay), La Noë-Roux ou Rousse à Ragon, Le Pré-Roussi ou Rozet aux Chapelles, le Pré-Rozet à l'Aufrère, le Clos-Rezeau ou Rousseau à Mauperthuis, le chemin Rezis, encore dit Chemin-Hayé ou Chemin des Châteliers, enfin le Poirier-Roux (la Cochonnière), autrement dit la Roche-Hannerie. A Couëron et à Vertou, on note aussi le Poirier-Roux et, dans cette dernière commune, la Rousselière, le Rousselet, la Rousselette. Les Sorinières (où l'on a aussi le Rousselet) est également concerné le mot *sor* (*saur*) étant synonyme de roux. *Mos* ou *Mes* sont des formes médiévales.

Il m'apparut impossible que Rousseau désigne un personnage. Qui serait ce "bienfaiteur" qui, outre trois toponymes groupés à Pont-Rousseau, aurait laissé tant de traces ? Le nom de famille Rousseau a-t-il donné (entre autres) la Rousselière, ou est-ce l'inverse ? Si la version Rossel ou Rouxeau est normale pour Pont-Rousseau, comment peut-on comprendre la variante Rezeau pour le Clos-Rousseau à Mauperthuis ? Un nom de personne ici est d'autant plus improbable que le toponyme désigne l'ancienne place du village, un commun. Comment enfin comprendre le Rousselet ou la Rousselette (ou Rousselotte), soit le petit ou le tout petit Roussel ou Rousseau ? Le Chemin Rizis, dit encore Hayé ou des Châteliers, n'est-il pas le chemin défendu ? Cette voie allait de Mauperthuis à Ragon, traversant la Petite-Lande et le Chêne-Creux, tous villages manifestement fortifiés.

Pont-Rousseau n'est-il pas le pont du rousseau, un ouvrage fortifié ? La Fontaine et l'Aunay-Rousseau ne sont-ils pas des toponymes en relation avec le même ouvrage et qui nous précisent sa situation ? La clé des lieux-dits le Roussillon dans l'est de la France, connus

pour être le souvenir des châteaux forts n'est-elle pas dans le mot roux qui, dans l'ouest, donne la Rousselière ? Si roux est pris comme symbole de fort, alors il n'y a plus de mystère et nous tenons le château de Rezé. On explique alors l'emprise directe de la vicomté sur Pont Rousseau et ses environs (le Port au blé, l'île Macé) - alors qu'ailleurs seul le village de la Blordière est dans le même type de rapport. On comprend qu'ici étaient l'auditoire, la prison, la grange, le pressoir, les halles... et le gibet, et que le bourg était confié aux seigneurs des Pallets, un vassal. La situation stratégique du château, au creux de la fourche formée par les deux routes du Bas-Poitou et du Pays de Retz, est évidente. Les vicomtes gardaient l'accès sud à la ville ducal. Là était leur fonction majeure. On remarque que le château de la Grand-Haie, très proche, n'apparaît plus que comme une défense avancée.

L'espace compris entre le chemin de la Fontaine-Launay et le Puy-Baron (et non puits), porta le nom de la Salle (non cadastré). Le cadastre indique les Petites Milcendières. L'espace compris entre le même chemin de la Fontaine-Launay et l'ancien chemin des Fosses (rue Pierre Brossette) est dit la Grand-Aunay (avec des variantes), ou encore la Farge. Enclavée, on trouve une terre dite de la Noëlle de la Salle, et une autre dite l'Ouche-Gourdon. Au sud, le Grand Aunay est continué par le Petite Aunay, autrement dit la Fontaine de l'Aunay ou Rousseau. L'Aunay-Rousseau est une variante des Aunays ou Aulnays. La Salle désigne un château d'origine franque. Il atteste qu'en ce lieu un ouvrage défensif exista, bien avant que ne soit fondée la vicomté. Selon Léon Maître, il n'y a pas de Noëlle sans ruine. Le sens est incertain. Je fais un rapprochement avec noals, qui signifie mauvais, mais c'est tout aussi incertain. Si la proposition de Maître est bonne nous avons les ruines du château dans les Noëllés de la Salle. L'Ouche-Gourdon est peut-être l'Ouche du nommé Gourdon, mais que signifie ce nom ? Il me paraît être d'origine toponymique, et il y a deux communes dites Gourdon qui semblent être des variantes de Gordes, et qui donnent une latinisation Gordone que je rattache à l'ancien français gordine, l'abri, le lieu de sauvegarde (au Châtelier on trouve la gourdinelle et au Génétais la Gourdonnière). Les petites Milcendières pourraient être les terres du nommé Milcent, mais la version Millesaudières du 16^e siècle suggère une autre origine. Je propose les Milles-Saudières, soit les tertres du chemin d'après un mot hypothétique : mil, mille, ou millau à qui j'attribue le sens de hauteur (du gaulois melo) et qui apparaîtrait aussi dans Piremil, le pire du mil, le passage de la motte. Ce lieu s'est aussi nommé les Combelles-Fromenteaux soit les mottes des Fromenteaux. Le lien avec la seigneurie des Fromenteaux est improbable et, par divers recoupements faits en particulier à Vertou, je

présume une valeur symbolique au froment comme à l'orge (l'Orgerie est le nom du château seigneurial des Bretesches), liée au monde militaire.

Le toponyme dominant dans cet ensemble est l'Aunay (avec différentes variantes graphiques), et cela pose problème. Dès le début du 15^e siècle, donc dans les actes les plus anciens, ce lieu dit est attesté. Que vient faire un bois d'aunes dans cet ensemble ? Y-a-t-il une symbolique, ou encore une confusion possible ? Selon moi, oui sur ce dernier point. Il a existé un verbe auner qui signifie réunir, entasser, amasser, etc, et le mot aunée connu avec le sens correspondant, ce qui signifie qu'une aunée peut être un tas. Le mot aunel désigne aussi bien un petit aune qu'une réunion (et par conséquent un amas, un tas). Il est donc possible qu'une partie des lieux-dits l'Aunay se rapporte à une motte. Outre le cas rezéen, on peut noter Launay-Violette à Nantes. Sachant, comme un texte du 16^e siècle le spécifie, que le violet se rapporte à ce qui est seigneurial, on aurait la motte du seigneur et non le bois d'aunes.

Quoiqu'il en soit, nous tenons le château de Rezé à Launay. Nous avons enfin la réponse à une question que l'on se posait depuis bien longtemps.

Michel KERVAREC

INFOS

DISTINCTION :

Monsieur Pierre ROUAUD, membre du Conseil d'Administration des Amis de Rezé, ancien Chef mécanicien de la Marine Marchande, vient d'être nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite Maritime pour ses 35 ans de navigation sur toutes les mers du globe. NOUS LUI ADRESSONS NOS FÉLICITATIONS.

LA VENTE DES LIVRES SUR L'HISTOIRE DE REZE CONTINUE AU SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION OU AUPRES DES ADHERENTS.

Les Amis font la Foire / Infos

Comme chaque année, les "Amis de Rezé" avaient leur stand à la Foire Expo, les 25,26, et 27 septembre dernier. Si cette année l'association n'avait pas un nouvel ouvrage à présenter sur l'histoire de Rezé, il n'en reste pas moins vrai que son stand connut une belle affluence.

Celui-ci présentait à cette occasion une petite exposition montrée par Mr ROUAUD retraçant l'historique des fouilles archéologiques à St Lupien, présentant également quelques vues de la chapelle avant et après restauration il y a 10 ans. Le but était ainsi d'évoquer l'avenir de ce site qui fait actuellement l'objet d'un intéressant aménagement. L'association tient en effet à ce que le site s'intègre dans un parc archéologique comprenant la chapelle St Lupien aménagée en musée. L'occasion de rencontrer de nombreuses personnes intéressées par la mise en valeur du patrimoine rezéen mais aussi de nombreux curieux attirés par les photographies anciennes de Trentemoult présentées sur un panneau distinct.

Activité commerciale oblige, la Société des Amis de Rezé vendit également de nombreux livres. Ceux de ses propres auteurs, Michel KERVAREC, ou Gilberte LARIGNON et Héliette PROUST bien sûr, mais aussi le dernier ouvrage de Jacques FLOCH, "Petite Histoire de la Population Française", M. le Député Maire ayant bien voulu nous faire l'honneur de sa présence au stand de l'association pour y dédicacer son livre.

Pour conclure, la Foire-Expo 93, un bon cru pour les Amis de Rezé, qui à cette occasion ont pu s'enrichir de plusieurs nouveaux adhérents.

L'Ami de Rezé



Foire expo de Rezé sept 93.
Quelques adhérents dans le stand.

Le Député-Maire de Rezé dans le stand.

CHÂTEAU DE REZE / APPEL A TMOIGNAGES

Les personnes qui ont conservé des souvenirs précis de l'ancien château des Monti et qui accepteraient de nous en faire part, sont invitées à prendre contact avec :

Hélène Proust
30 bis rue Jean-Baptiste Hamon
Tél : 40 75 59 91

Les témoignages, recherchés pour l'élaboration d'une brochure sur le Château, seront les bienvenus. D'avance, merci.

Nous rappelons le but de l'association "Les Amis de Rezé"
Article 2 des statuts :

"Indépendante de tous groupes politiques, philosophiques ou religieux, la dite Association a pour but la recherche, la protection et la conservation de tout ce qui touche au patrimoine historique, artistique et ethnographique de Rezé.

Elle se doit de réunir les moyens matériels et financiers nécessaires afin de doter Rezé d'un musée où seraient rassemblés et conservés les objets et documents collectés par l'association.

Aucune limite n'est fixée aux recherches ainsi qu'aux actions entreprises par l'association dans le but de préserver le patrimoine.

Nous renouvelons notre appel paru dans les bulletins précédents à savoir la collecte de documents, essentiellement de cartes postales et photos, en vue de réaliser un ouvrage sur "Rezé en images" ; ces documents reproduits par nos soins seraient rendus à leurs propriétaires dans les plus brefs délais.

Le contact peut être pris chez :

Madame Simone LERAY 40 75 30 58.

D'avance merci de participer à une œuvre collective qui devrait enchanter les Rezéens et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale.

Pour recevoir le bulletin "l'Ami de Rezé" (2 à 3 par an) adhérez à l'Association : Les Amis de Rezé C/C 4323.70F NANTES
Cotisation pour l'année 1993 (prix inchangés) - 50 Frs pour les scolaires.

Ces bulletins seront en vente également 10 Frs au siège de l'Association :

ARCHIVES DE REZE
Hôtel Grignon Dumoulin
44403 REZE Cedex

1000

1000

1000

1000

